

9-1-1

**Pour vous
aider, il nous
faut d'abord
vous trouver!**

Affichez votre numéro de voirie!

Chaque propriétaire d'une résidence ou d'un commerce doit afficher bien en vue le numéro de voirie de façon à ce qu'il puisse être vu clairement de la route principale.

De cette façon, les fournisseurs de services d'urgence pourront trouver rapidement l'adresse en cas d'urgence.

Votre adresse de voirie doit être bien affichée de la façon suivante :

- à une hauteur adéquate, en tout temps de l'année;
- avec une couleur qui contraste avec celle du bâtiment, de la boîte aux lettres ou de la plaque (les numéros réfléchissants sont recommandés); et
- doit être lisible de la route.

**Questions? Composez le
1-888-353-4444**